



Le 22 septembre 2022

Chers bibliothécaires,

La 36<sup>ème</sup> Semaine de la poésie se déroulera **du samedi 18 au samedi 25 mars 2023**, dans la dynamique du Printemps des Poètes, la manifestation nationale. Cette année, le parrainage de cette édition sera assuré par Guy Goffette dont l'œuvre est principalement éditée aux éditions Gallimard. 14 poètes rejoindront la manifestation tout au long de la semaine parmi lesquels la poète bulgare Aksinia Mihaylova. Nous accueillerons pour la première fois les poètes Stéphane Bataillon, Bruno Doucey et Mélanie Leblanc ainsi que des voix et des écritures déjà connues de notre public : Jean d'Amérique, Patricia Castex Menier, Jean-Claude Dubois, Emmanuel Flory, Aurélia Lassaque, Cédric Le Penven, Florence Pazzottu, Sofia Queiros et Thierry Renard également Président de notre association.

Vous pouvez découvrir nos invités et consulter leur bio-bibliographie sur notre site à l'adresse suivante :

<https://lasemainedelapoesie.fr/la-semaine-de-la-poesie/le-festival-de-mars/programmation-2022.html>

Cette année encore, la diversité de nos invités vous permettra de (re)découvrir le champ des possibles poétiques allant de la lecture parfois intime jusqu'à la performance scénique.

**Nous vous proposons à l'occasion de cette fête de la poésie contemporaine d'accueillir un poète.**

**Votre demande devra nous parvenir impérativement avant le mardi 18 octobre 2022**

L'attribution et la répartition des poètes dans les établissements scolaires ne peuvent démarrer qu'à partir de la réception de **toutes vos demandes**. Cette tâche nécessite un temps de travail important pour l'équipe de La Semaine de la poésie et toutes réponses reçues hors délai bloquent le déroulement de la mise en place de la manifestation.

Peut-être êtes-vous intéressés par cette proposition ; n'hésitez pas à nous joindre par téléphone afin que l'on trouve ensemble le poète qui correspondra le mieux à votre structure.

Nous vous transmettrons une bibliographie des poètes invités pour vous aider dans votre travail.

Comme chaque année, les poètes iront dans les classes et dans d'autres établissements, pour rencontrer des groupes d'élèves, d'apprenants, de lecteurs. Des rencontres en librairies, bibliothèques et salles municipales permettent la rencontre avec le grand public. Vous pouvez vous coordonner avec les établissements voisins afin d'organiser les interventions du poète sur une même journée. Ceci sera pris en compte lors de l'attribution des poètes par notre équipe. Les poètes sont rémunérés en droits d'auteur par la Semaine de la poésie, qui les facture ensuite aux structures qui accueillent.

**Le tarif forfaitaire est de 285 € pour une lecture d'une heure environ  
& 20 € d'adhésion à notre association.**

Généralement, il vous faut prévoir le déplacement depuis Clermont, et un repas avant ou après la rencontre.

En dernier recours, s'il ne vous était pas possible d'assurer l'acheminement du poète et/ou son repas, les frais engagés par La Semaine de la poésie pour y palier vous seront facturés.

*\* En annexe, les modalités et engagement pour l'accueil d'un poète dans votre structure.*

Nous organisons un rendez-vous le mercredi le 11 janvier de 14h00 à 17h00 (lieu à définir), pour une réunion de formation et d'informations concernant la manifestation. Des libraires du réseau *Libraires en Auvergne-Rhône-Alpes* seront présents et vous proposeront une table de vente réunissant les recueils des poètes invités. Un bilan est prévu le mercredi 10 mai à 14h00 (lieu à confirmer). Nous vous accueillerons avec plaisir, car vos retours nous aident à orienter la manifestation.

En dehors du festival, nous proposons un cycle de lectures, *Poésie hors saison*, et un cycle de découvertes : *Lectures en partage* qui présentent les poètes invités au festival. Les adhérents à l'association La Semaine de la poésie en sont informés par courriel.

Retrouvez également nos actualités sur notre site internet : <https://lasemainedelapoesie.fr/>  
Et sur notre page Facebook : [La Semaine de la poésie](#)

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.  
Pour l'équipe de la Semaine de la poésie,  
Françoise Lalot

## Annexe : Charte pour l'accueil d'un poète en bibliothèque

### Le moment de la rencontre

Les poètes sont rémunérés en droits d'auteur par la Semaine de la poésie, qui les facture ensuite aux structures qui accueillent. **Le tarif forfaitaire est de 285 €** pour une heure environ et **20 € d'adhésion** par établissement. Nous joindre si vous rencontrez des difficultés budgétaires.

Le lieu de la rencontre devra être accueillant pour partager ce moment de convivialité. Des tables, des chaises devront être installées avant l'arrivée du poète, pour lui et le public. Sur la table du poète seront réunis les livres en votre possession.

Merci de veiller à bien indiquer le lieu de la rencontre par une signalétique claire et visible.

Les livres et recueils du poète reçu ainsi que d'autres poètes invités durant La Semaine de la poésie seront mis à disposition des usagers et/ou feront l'objet d'une table de présentation spécifique au sein de l'établissement.

Le rapprochement avec votre libraire est fortement conseillé pour une table de ventes. Le public appréciera un moment de dédicace après la lecture-rencontre.

Les modalités de transport et de restauration sont prévues avec rigueur entre les établissements. Les déplacements, les repas partagés sont bien souvent des moments informels d'échanges d'une grande richesse.

### Engagement de prise en charge matérielle et financière

La Semaine de la Poésie	Etablissement accueillant le poète
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Hébergement</li><li>▶ Frais de transport du poète (domicile/Clermont/domicile).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Adhésion obligatoire à l'association La Semaine de la poésie : 20€ par établissement.</li><li>▶ Tarif forfaitaire de la rencontre sur facturation de La Semaine de la poésie : 285€ net.</li><li>▶ Déplacements (du lieu d'hébergement à l'établissement, d'un établissement à un autre, retour)</li><li>▶ Repas de midi ou du soir en se coordonnant avec les autres établissements accueillant le poète le même jour</li><li>▶ Mettre les livres du poète à disposition des usagers</li></ul>



**Demande Bibliothèque**  
***A retourner avant le mardi 18 octobre 2022***

Bibliothèque / Médiathèque : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Courriel : .....

Personne responsable de la rencontre : .....

Souhaite recevoir : .....

Le : .....

Horaire : .....

Précisions sur le public ou le projet :

.....

.....

.....

## Coupon adhésion Semaine de la poésie 2022 / 2023

Je souhaite adhérer à l'association, je retourne ce coupon d'adhésion à :  
La Semaine de la poésie – INSPÉ – 36, avenue Jean Jaurès – 63400 Chamalières  
Je recevrai en retour une carte d'adhérent.

En devenant adhérent de l'association La Semaine de la poésie, vous serez informé de ses activités tout au long de l'année par courriel, vous serez invité à nos Assemblées Générales et vous participerez aux grandes orientations prises par l'association.

**Adhésion de la bibliothèque : 20 €**

	Semaine de la poésie Adhésion 2022 / 2023
Nom de l'établissement :	
Nom de la personne référente :	
Adresse postale :	
Courriel :	

**Vous pouvez également adhérer à titre personnel : 15€**

	Semaine de la poésie Adhésion 2022 / 2023
Prénom :	
Adresse postale :	
Courriel :	